

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 32 (1975)

Heft: 12

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Condition d'admission: moniteur J + S 1, 2, 3 de la branche sportive hockey sur glace
Reconnaissance: moniteur D de la branche hockey sur glace
moniteur 2 de la branche sportive entraînement de la condition physique

Indemnisation des moniteurs:

Entraînement de la condition physique: selon la catégorie du moniteur de l'entraînement de la condition physique.

Entraînement de la condition physique propre à la branche sportive: selon la catégorie du moniteur hockey sur glace ou entraînement de la condition physique (catégorie supérieure).

Insigne de moniteur:

branche sportive entraînement de la condition physique.

3.3 Les directives suivantes concernant l'entraînement de la condition physique propre à la branche sportive sont valables pour la durée des *cours d'introduction*.

3.3.1 La participation couronnée de succès à un cours d'introduction hockey sur glace donne le droit de fonctionner comme moniteur A dans cette branche, conformément aux directives correspondantes.

Ceci ne donne pas droit à l'orientation D.

Le candidat qui, au début d'un cours d'introduction, peut prouver qu'il a suivi avec succès un cours de moniteur d'entraînement de la condition physique, sera reconnu, en outre, moniteur D.

3.3.2 Lors de *cours de perfectionnement spéciaux* d'entraînement de la condition physique propre à la branche sportive (d'une durée de 12 h. au moins), il est possible d'obtenir la reconnaissance orientation D.

Reconnaissance: catégorie de moniteurs A + D, en fonction du degré acquis dans la branche sportive hockey sur glace.

Le chef de la branche: Jürg Schafroth

Le secrétariat des Suisses à l'étranger est à la recherche de moniteurs J + S

Branche: Ski allround
Moniteurs J + S: Catégorie 1, 2, 3
Dates et lieux des cours: 24. 12. 75— 3. 1. 76 Sedrun
6. 4. 76—15. 4. 76 Les Crosets
15. 4. 76—24. 4. 76 Les Crosets

Les moniteurs intéressés sont priés de prendre contact téléphoniquement avec Monsieur Maurice Steiner, secrétaire des Suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, 3000 Berne 16, tél. (031) 44 66 25 / 26.

Ailleurs

Poitiers est en train de gagner la bataille du sport pour tous

Poitiers se flatte d'être une des villes les plus sportives de France. A juste titre. La municipalité présidée par Pierre Vertadier n'a pas épargné ses efforts pour offrir à ses 90 000 habitants des équipements complets en constante amélioration au plan de la qualité et de la quantité.

Au cours de ces dix dernières années les Poitevins ont vu naître, parmi plus de 150 réalisations, un centre équestre régional, une salle omnisports de 2000 places, un golf de 9 trous, des installations modernes d'athlétisme, une patinoire, 6 piscines dont 2 couvertes, 44 gymnases et halles de sport, 21 stades et aires couverts, 16 tennis de plein air, 49 plateaux d'éducation physique, des stands de ball-trap et de tir à l'arc, plusieurs plaines de jeux et un parc de loisirs de 218 hectares dans les bois de Saint-Pierre.

Par voie de conséquence le nombre des pratiquants sportifs à Poitiers est passé de 2730 pour 23 clubs en 1965 à 12 433 pour 55 clubs en 1972, alors que le chiffre de la population n'a augmenté que de 10 000 habitants.

En 1965 Poitiers ne possédait aucun bassin de natation et moins de 1 pour cent de la population scolaire savait nager. Aujourd'hui on estime que 70 pour cent des enfants âgés de plus de 9 ans sont en mesure d'effectuer un parcours de 200 mètres en nage libre avec départ plongé. Au niveau de l'élite les résultats ont suivi: huit nageurs ou nageuses poitevins sont devenus internationaux. C'est aussi à Poitiers que les sections «sports et études» de natation et de tennis donnent entière satisfaction aux éducateurs et aux élèves du lycée Camille Guérin.

Les escrimeurs n'ont pas été oubliés. On leur a offert une salle d'armes moderne, en même temps que se développait une heureuse politique d'initiation dans les établissements scolaires. L'escrime a séduit la jeunesse poitevine. Les moins de vingt ans étaient nombreux à suivre la finale du challenge Charles-Martel à l'épée remporté cette année pour la première fois

par un Britannique, Timothy Belson, devant le Polonais Marzel Wiech, un autre Britannique Ralf Johnson, et le grand espoir français Philippe Boisse (20 ans).

A propos de ce challenge, une des six épreuves classiques annuelles réservées aux épéistes internationaux, il faut préciser qu'il doit beaucoup à la générosité de la municipalité poitevine qui couvre une large part des frais d'organisation. La ville prête même à l'escrime pour la phase finale de la compétition un cadre historique prestigieux: la salle des pas perdus du palais de justice qui date du 13^e siècle. En croisant le fer devant les imposantes cheminées de style flamboyant les escrimeurs peuvent imaginer qu'ils sont devenus les héros d'un roman de cape... et d'épée.

Poitiers est en train de gagner la bataille du sport pour tous.

Joseph Léal, «Le Figaro»

Abonnez-vous à

Jeunesse et Sport

Adresse: Office central fédéral
des imprimés et du matériel,
3000 Berne